AR PREFECTURE

082-218201127-20190305-CM20190305_10-DE Regu le 07/03/2019

DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 05 mars (05/03/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 27 février, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, Conseillers Municipaux ETAIENT REPRESENTES:

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire**, M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGE), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Monsieur Robert GOZZO), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Gilles BENECH (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Valérie CLARMONT(représentée par Madame Marie CASTRO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), Conseillers Municipaux.

ETAIT ABSENT:

M. Aïzen ABOUA, Conseiller Municipal.

Madame HEMERY est nommée secrétaire de séance.

10 - 05 mars 2019

10. Modification et approbation du tableau des effectifs

Rapporteur: Madame ROLLET.

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale de la réorganisation et de la modification du tableau des effectifs :

Considérant qu'il y a lieu de créer un poste de d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et de supprimer un poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe suite au départ à la retraite d'un agent;

AR PREFECTURE 082-218201127-20190305-CM20190305_10-DE Regu le 07/03/2019

Aussi, propose-t-il aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en conséquence :

Nbre		SUPPRESSION DE POSTE			CREATION DE POSTE	6090
1	01-04-2019	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35 :00	15-03-2019	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35:00

- √ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1111-2;
- ✓ Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, à 30 voix pour, 1 voix contre (Mme DULAC), et 1 abstention (M. CHARLES), décide :

D'APPROUVER la création de poste décrite ci-dessus,

D'APPROUVER le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

Pour copie conforme

Moissac le 07 mars 2019

Pour le Maire empêché, La Première Adjointe au Maire,

Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :